

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 4 septembre 2018 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Madame Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AOÛT 2018**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour la fête d'Halloween : 2 000.00\$
 - b) Autorisation d'une dépense pour la fête de Noël : 3 000.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Renouvellement d'une entente pour le service du TPI (technicien en prévention incendie)
 - b) Signature d'une entente relative à l'étude d'opportunité/faisabilité pour les services incendies
 - c) Partage des coûts pour les frais comptables pour la mise en commun des services incendies
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) UPA – Appui pour la protection des bandes riveraines
 - b) Internet Haut-Richelieu – Autorisation pour l'installation d'équipement internet
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Appel d'offres sur SÉAO pour divers travaux de voirie
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Demande de salle gratuite pour la FADOQ le 6 octobre et 25 novembre 2018
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 25**

1. OUVERTURE À 20H00

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-09-124 Il est proposé par Mme Édith Lamoureux, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-125 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 7 août 2018. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

Aucun fournisseur à payer.

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1800268	RIM incendie Mont-Saint-Grégoire / Ste-Brigide, service TPI	766.35\$
C1800269	Garage Léo Lord, 3 batteries pour camion-citerne	679.29\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C1800267	L'Homme et fils inc., détecteur de fumée, semence à gazon, location motoculteur, raccord, vis, ancre à béton	231.48\$
C1800270	Coop des Montérégiennes, herbicide pour espaces verts	167.30\$
C1800271	Ferme La Guérinière inc., nivelage de la montée Roy (2 mois)	258.69\$

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

Aucun fournisseur à payer.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1800272	Papeterie Cowansville, caisse de papiers	68.88\$
C1800273	Jean Asnong, remboursement ajustement de taxes 2016 à 2018	256.49\$

Pour un total de : 2 428.48\$

2018-09-126 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Édith Lamoureux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 2 428.48\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Septembre 2018	3 412.41\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Août 2018	7 933.36\$
C1800259	Groupe Environex, analyses d'eau – juillet 2018	61.52\$
C1800260	L'Homme et fils inc., timbres	97.73\$
C1800261	Éditions Juridiques FD, mise à jour du Code Civil	102.90\$
C1800262	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie	109.00\$
C1800263	Financière Manuvie, assurance collective – Septembre 2018	1 414.32\$
C1800264	Gestim inc., serv. Inspection municipale – Août 2018	2 077.95\$
C1800265	Groupe Ultima inc., assurance générale	16 207.00\$
C1800266	Revenu Canada, retenue sur salaire	323.27\$
L1800068	Hydro-Québec, électricité caserne et bibliothèque	173.98\$
L1800069	Hydro-Québec, électricité des lumières de rues	675.37\$
L1800070	Hydro-Québec, électricité de l'enseigne numérique	86.23\$
L1800071	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	332.72\$
L1800072	Receveur général du Canada, DAS de juillet 2018	1 559.90\$
L1800073	Ministère du Revenu du Québec, DAS de juillet 2018	4 047.95\$
L1800074	Desjardins services des cartes, chambre du congrès ACSIQ 2019	213.01\$
L1800075	MRC Haut-Richelieu, matières résiduelles – Septembre 2018	4 878.00\$
	Pour un total de :	43 706.62\$

Dépenses autorisées par résolution

C1800257	ADMQ, formation sur les PL122, 155 et 108 (2018-08-121)	352.97\$
C1800258	André Paris inc., 2 ^e coupe des levées de chemins (2018-05-076)	5 656.77\$
	Pour un total de :	6 009.74\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN

2018-09-127 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 000.00\$ soit autorisée pour l'organisation de la fête de l'Halloween qui aura lieu le 27 octobre 2018. **ADOPTÉE.**

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE DE NOËL

2018-09-128 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 3 000.00\$ soit autorisée pour la fête de Noël des enfants qui aura lieu le 2 décembre 2018. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) RENOUELEMENT D'UNE ENTENTE POUR LE SERVICE DU TPI

2018-09-129 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le renouvellement de l'entente intermunicipale concernant les services du technicien en prévention des incendies pour l'année 2019, soit accepté tel que proposé dans la résolution Ri-2018-07-997 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien réserve une banque de 150 heures. **ADOPTÉE.**

B) SIGNATURE D'UNE ENTENTE RELATIVE À L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ/FAISABILITÉ POUR LA MISE EN COMMUN DES SERVICES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Sébastien et d'Henryville désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal (RLRQ chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'étude d'opportunité / faisabilité;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-130 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien autorise la signature d'une entente avec la municipalité d'Henryville relative à l'étude d'opportunité / faisabilité pour la mise en commun des services incendies;

QUE le maire, M. Martin Thibert, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Donais, soient autorisés à signer ladite entente et les documents y afférents. **ADOPTÉE.**

C) PARTAGE DES COÛTS POUR LES FRAIS COMPTABLES RELATIFS À LA MISE EN COMMUN DES SERVICES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Sébastien et d'Henryville désirent participer à l'étude d'opportunité / faisabilité dans le cadre de la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-131 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien autorise une dépense afin de mandater une firme comptable pour la mise en commun des services incendies relative à l'étude d'opportunité / faisabilité;

QUE le coût soit réparti à part égale entre les deux municipalités. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) UPA – APPUI POUR LA PROTECTION DES BANDES RIVERAINES

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'UPA de la Montérégie souhaite déposer une demande de financement au Fonds d'appui au rayonnement des régions de la Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE le *Projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie* consiste à intervenir à différents niveaux afin de sensibiliser les producteurs agricoles de la Montérégie à l'importance de respecter la bande riveraine et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de l'ensemble des cours d'eau de la Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'UPA de la Montérégie sollicite l'appui de l'ensemble des municipalités de la Montérégie pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-132 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé de M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le Conseil de la municipalité de Saint-Sébastien appuie la demande de financement de la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre du *Projet de protection des bandes riveraines agricoles de la Montérégie*. ADOPTÉE.

B) DEVELOPPEMENT INNOVATION HAUT-RICHELIEU (DIHR) – AUTORISATION POUR L'INSTALLATION ET L'ACCÈS À LA TÊTE DE LIGNE – FIBRE OPTIQUE

CONSIDÉRANT le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la municipalité de Saint-Sébastien par *Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)* et qu'il est nécessaire d'installer divers équipements dont une « tête de ligne » ;

CONSIDÉRANT QUE la « tête de ligne » sera installée sur le terrain du garage municipal situé au 190, rang des Dussault, à Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE *Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)* finance l'achat et l'installation de cet équipement, qu'il en sera responsable et en assurera son entretien;

CONSIDÉRANT QUE *Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)* est responsable de tout dommage causé par ses équipements sur la propriété de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE *Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)* est un organisme sans but lucratif et qu'elle demandera accès pour avoir de l'électricité, ainsi qu'un raccord à une génératrice, moyennant une rémunération de 500.00\$ par année indexée à l'IPC (Québec – janvier) commençant en janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-133 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé de M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le Conseil de la municipalité de Saint-Sébastien autorise l'installation et l'accès de la « tête de ligne » à *Développement Innovations Haut-Richelieu (DIHR)*. ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) APPEL D'OFFRES SUR SÉAO POUR DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

2018-09-134 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un appel d'offres soit lancé sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour divers travaux de voirie, dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LA FADOQ

2018-09-135 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la demande de salle gratuite pour la FADOQ dans le cadre du souper paroissial qui aura lieu le 6 octobre prochain ainsi que le 25 novembre pour la soirée spectacle. ADOPTÉE.

10. VARIA

Aucun dossier n'est ajouté.

11. COURRIER

Aucun courrier.

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-09-136 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h25. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière